République Française

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT** 

**AVEYRON** 

## de la COMMUNE DE ROUSSENNAC Séance du mercredi 20 septembre 2023

Date de la convocation 13/09/2023 Date d'affichage 13/09/2023 L'an deux mille vingt-trois et le vingt septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CAYSSIALS (Maire),

Membres : En Excercie :

ie: 15

<u>Présents</u>: Marie-Laure CAMBOULAS, Monique CAVALIÉ, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Jean-Claude FROMENT, Joël FROMENT, Pierre JOULIA, Thomas LAMOTTE, Carine MARTIN, Cédric MARTINS, Patrick MARTY, Guillaume POUJOL

Présents: 13 Votants: 14

Représenté(e)s: Françoise VIAROUGE par Véronique FILHOL

Excusé(e)s :

Secrétaire de séance : Marie-Laure CAMBOULAS

Objet: Vente parcelles B 524-525 Me et M Miossec - DE\_20230920\_005

Par la délibération DE\_20230407\_011, le conseil municipal de Roussennac a pris l'engagement de vendre les parcelles B524-524 d'une surface totale de 1180 m² au prix de 15€/m² à Madame et Monsieur Miossec.

Ces derniers souhaitent réaliser un bornage par un géomètre, le conseil municipal de Roussennac décide à l'unanimité de garder le maintien du prix soit la somme de 17 700€ quelque soit la surface réelle qui sera trouvée lors du bornage.

Le conseil municipal donne pouvoir à M le Maire pour réaliser cette opération.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous-Préfecture le 25 septembre 2023 et publication ou notification le 25 septembre 2023 Roussennac, le 25 septembre 2023. Pour extrait conforme.

La secrétaire de Séance Marie-Laure CAMBOULAS Le Maire Sébastien CAYSSIALS

Sous-préfecture de Villefranche-de-Rouergue Date de réception de l'AR: 25/09/2023 012-211202064-20230920-DE\_20230920\_005-DE

Mairie de Roussennac 12220 ROUSSENNAC

🕿 : 05 65 63 70 68 - 🚊 09 60 44 37 94 - mél : roussennac.mairie@wanadoo.fr